



## RAPPORT MORAL 2015

### Préambule :

La France, comme d'autres pays d'Europe et voire même d'autres continents continue d'être frappée par la folie des hommes. Après les attentats du mois de février, le mois de novembre 2015 a été particulièrement meurtrier dans notre capitale. Leurs assassins, fanatiques, avaient été manipulés par ces forces obscures qui veulent détruire la démocratie pour imposer un pouvoir dictatorial en se cachant derrière de prétendus préceptes religieux. Tout a été dit à ce sujet mais ne nous trompons pas : Nous aussi, association laïque, sommes visés par ces attaques, nous qui avons pour objet de permettre à chacun de s'épanouir comme il l'entend ; qui notamment, permettons à des jeunes filles de pratiquer des sports en toute liberté et en toute mixité.

L'ASV tient à réaffirmer ses positions fermes sur ses valeurs de laïcisme tolérant les différences, différences enrichissantes, mais sans naïveté face aux manipulations sournoises de tous bords qui tentent d'inoculer le poison du fanatisme, particulièrement chez nos jeunes.

### Les membres du Conseil d'administration et du personnel

Sexagénaire qui se porte bien et pas du tout décidée à prendre sa retraite, notre Association comprend : 2150 personnes physiques adhérentes (dont environ 710 jeunes de moins de 16 ans) participent aux activités pour près de 2400 adhérents-cours dans les diverses sections artistiques, culturelles et sportives.

Quelques 250 heures de cours ou entraînements sont ainsi dispensées chaque semaine, hors compétitions sportives et animations diverses.

L'ASV emploie quelques soixante professeurs, animateurs, employés... de haut niveau dont on a plaisir à signaler le professionnalisme et la forte implication. Ce personnel comprend 4 personnes à temps plein et un effectif total équivalent à 12 temps plein. En 2015, 35 habitaient Villebon et les villes adjacentes avec une masse salariale totale de plus de 436000 €. L'encadrement par plus de 60 bénévoles dévoués et dynamiques qui ont consacré en 2015 plus de 12700 heures (valorisées à près de 458.000 €) pour faire fonctionner les diverses sections de l'association, joint à une gestion rigoureuse des dépenses, permettent ainsi d'offrir aux adhérents des prestations de qualité à un coût raisonnable.

Le fonctionnement de l'ensemble de nos sections a été très satisfaisant et on se reportera pour le détail au compte-rendu d'activité de la saison 2015-2016 joint à ce rapport.

Sur le plan des animations culturelles et sportives, nos diverses sections ont eu une année très riche, dans un excellent esprit de partenariat avec d'autres structures (Conservatoire Erik Satie, Médiathèque, M.J.C., Club des Associations Sportive, Service des Sports...).

- Expositions des élèves, de professeurs et d'autres artistes à l'Atelier des Arts, à la Mairie.
- Expositions du Club Photo.
- Concerts par l'Orchestre Symphonique de Villebon, le Chœur Josquin des Prés.
- Conférences Connaissance du monde.
- Spectacles de danse.
- Tournois organisés par les clubs de handball, tennis de table, volleyball.
- Visites de musées et de lieux historiques ou industriels.

Dans le cadre des jumelages, des rencontres de qualité ont eu lieu avec Liederbach am Taunus (tennis de table, volley ball).

On notera trois manifestations exceptionnelles :

- La création pour la première fois à Villebon d'un opéra (« Mireille » de Charles Gounod) avec le chœur Josquin des Prés, l'orchestre Bel'Arte, 8 solistes et un metteur en scène professionnels.
- L'organisation de la phase finale de la Coupe de France Benjamins de Volley Ball regroupant les 8 meilleures équipes de France (titre remporté par notre équipe).
- L'organisation, pour la première fois, de la cinquième rencontre des équipes nationales (France-Pologne) juniors-féminines de handball, Tournoi Georges Iltis à la mémoire de cet ancien cadre de l'ASV.

L'ASV est affiliée à plusieurs Fédérations nationales : handball, tennis de table, sports adaptés (handicap), volleyball, photo, Ufolep, Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO).

Sur le plan administratif, nos relations avec la commune sont régies par une convention triennale qui précise notamment les conditions d'utilisation des locaux mis à notre disposition (Maison de l'ASV de la Place du 8 Mai 1945, Atelier des Arts, sous-sol de l'Ecole des Casseaux...), locaux modernes et bien entretenus. Nous disposons en outre quotidiennement des gymnases de Villebon et Longjumeau, et très fréquemment du Centre Culturel Jacques Brel. Une convention annuelle d'objectifs définit les prestations et animations offertes par l'ASV à la population villebonnaise et le montant de la subvention attribuée pour aider à les financer (343570 € en 2015).

D'autres conventions sont établies avec le Conseil Général de l'Essonne pour des subventions dédiées aux pratiques sportives de compétition, à nos actions en faveur des handicapés et au financement d'équipements, et depuis cette année avec l'Etat (Jeunesse et Sports) qui cofinance un demi-poste de secrétariat sportif.

Merci à ces collectivités pour leur important soutien, continu et bienveillant.

L'ASV a pour objectif essentiel un bien être de ses adhérents par la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives sans esprit particulier d'excellence. C'est ce qui lui permet d'être labellisée « Club formateur » par les Fédérations Françaises de Handball et Volley Ball. Cela n'empêche pas d'être heureux lorsque certains jeunes atteignent un haut niveau, comme l'obtention du titre de champion de France par notre équipe « benjamins » de Volley Ball ou plusieurs médailles par des danseuses au trophée Tsirelle.

Si l'on doit parler des « sujets qui fâchent », on regrettera la faible participation des adhérents aux animations qui ne concernent pas directement leur « hobby », voire même à celles qui sont organisées pour eux. De même le côté tatillon, voire inquisiteur, de certaines administrations sans réelle justification et ignorant la réalité du « terrain » pourrait devenir démotivant.

04 juin 2015